

vingt jours sur leurs sièges, on les change de place, et on les laisse ainsi deux jours tout au plus, ensuite on les remet chacun dans leur premier lieu; les abeilles vont d'un panier dans l'autre sans se reconnaître, et du plus fort au plus faible.

Plusieurs reines au même essaim ou au même panier — Il y a dans chaque couvain, gros ou petit, plusieurs femelles, qui ont autant de reines, et il y a quelquefois deux ou trois couvains dans un même essaim: de là vient la pluralité des reines. Souvent l'essaim se sépare en deux bandes en sortant et s'attache à différents arbres: preuve certaine qu'il y a au moins deux reines. On peut reconnaître les reines surnuméraires en les arrêtant, et les tuer pour empêcher le désordre; sinon il faut donner à ces essaims de double couvain, une ruche étroite du fond, mais longue, à proportion du nombre des abeilles, afin qu'elles s'y puissent cantonner: alors on trouvera le lendemain une des deux reines morte à la porte de la ruche, et celle qui aura été choisie demeurera dans une paisible possession.

Du soin et de l'éducation des poulains.

Les poulains commencent à manger vers l'âge de deux mois et l'on doit leur fournir, dès cette époque, des aliments appropriés à leur âge; mais on ne les sévrera que vers l'âge de six à sept mois, plus tôt ou plus tard, selon les circonstances; ceux que l'on fait têter trop longtemps, à moins qu'ils ne soient faibles et valétudinaires, prennent, il est vrai, plus de corps, mais deviennent souvent mous et paresseux.

Les jeunes poulains paraissent tristes, inquiets, dès qu'on les retire d'auprès de leur mère, et refusent quelquefois de manger; mais ils ne tardent pas à l'oublier et reprennent leur vivacité naturelle. On leur donne pour nourriture de l'orge ou de l'avoine écrasée, on ces deux grains mélangés, du foin bien tendre, de l'eau blanche, et on les conduit au pâturage aussitôt que le temps le permet. Il faut observer que l'herbe trop nouvelle leur lâche le ventre, les empêche de profiter, et leur cause quelquefois des tranchées: le son est une mauvaise nourriture pour eux.

On recommande de leur écraser le grain, parce que si on le leur donnait entier, ils en perdraient beaucoup, le mâcheraient avec peine, et s'useraient les dents; beaucoup de personnes sont même dans l'usage de ne donner que du son pendant les premiers mois. Le grain nous paraît préférable, surtout pendant l'usage des herbes tendres.

Les poulains en sevrage doivent être enfermés dans une écurie bien saine, très-propre, point trop chaude, afin de ne pas les rendre fâcheux; il faut que les mangeoires et râteliers soient assez bas pour qu'ils puissent y manger avec facilité. On renouvelle leur litière soir et matin; et toutes les fois que le temps est beau, on les mène promener, en évitant autant que possible les terrains humides et ceux qui sont entrecoupés de fossés, ravins ou inégalités quelconques.

On leur tond la queue vers l'âge d'un an à dix-huit mois, afin qu'elle devienne plus fournie; opération que l'on peut répéter une ou deux fois, à cinq ou six mois d'intervalle. À dix-huit mois ou deux ans, on les sépare d'avec les pouliches, parce que sontant déjà le premier aiguillon de l'amour, ils pourraient s'énervier sans retour.

À treize mois on peut commencer à leur donner un licol et à les pauser à fond: jusque là il convient de les laisser libres et de se borner à les brosser tous les jours, ou de deux jours l'un, et à les poigner de temps en temps.

Cet âge est aussi le plus propre à la castration, quoique l'on puisse la pratiquer plus tôt ou plus tard, selon les circonstances; il est bien de remarquer que les poulains qui ont la croupe fournie et l'encolure effilée, doivent être hongrés plus tard que ceux chez qui on remarque la disposition contraire, le corps s'épaississant de plus en plus avant l'opération.

Les poulains nourris à l'herbe cessent d'aller au pâturage vers l'âge de trois ou quatre ans, afin de recevoir à l'écurie une nourriture plus substantielle et plus propre à fortifier leur constitution. Carsault et quelques autres conseillent de les tenir à cette occasion pendant une huitaine de jours à la paille, pour les laisser vider leur vert; de leur administrer quelques vermifuges, si la saison a été froide et humide; de les purger, de les saigner, etc.; mais nous pensons qu'il vaut beaucoup mieux les faire passer graduellement du vert au sec, et ne les médicamenter qu'en cas de nécessité évidente.

Mais si la gourme se déclare, on emploie l'eau blanche mielée, tiède, les fumigations et injections émoullientes; et, s'il y a lieu, les mastigateurs ou billots adoucissants, les pouires de guimauve et de réglisse avec du miel. Dans tous les cas, il est toujours mieux de recourir au médecin vétérinaire lorsque les jeunes poulains sont atteints de la gourme.

Les jeunes poulains sont sujets à avoir les jambes engorgées, particulièrement quand ils fréquentent des pâturages crus ou humides. Si le gonflement ne se dissipe pas de lui-même au bout de quelques jours, il faut frotter les parties avec de l'eau-de-vie camphrée ou avec du gros vin dans lequel on aura fait bouillir des herbes aromatiques. Ce remède est aussi très-bon pour fortifier les jambes faibles et grêles.

Les poulains peuvent être montés à l'âge de quatre ans; mais il vaut mieux attendre jusqu'à cinq, et même six quand on veut avoir de bons chevaux de manège. En général, les chevaux qui ont été ménagés pendant leur jeunesse, se conservent bien plus longtemps fins et vigoureux que ceux que l'on a mis au travail trop tôt. On les ferre quelques mois seulement avant de s'en servir.

Cependant il est essentiel de les dresser de très-bonne heure, afin d'en venir plus facilement à bout. À cet effet, dès le milieu de la troisième année on commence à les faire trotter tous les jours à la longue autour du pillier, jusqu'à ce qu'ils soient accoutumés à cette première leçon.

On les habituera petit à petit à supporter, tous les jours pendant quelques heures, une selle dont la saignée ne fera d'abord que leur efflurer le ventre sans le serrer, ou un harnais léger avec une croupière un peu longue; on leur mettra le bridon un peu plus tard. On les accoutumera en même temps à se laisser approcher sans difficulté, à donner le pied à volonté, etc.

Cela fait, et lorsque le cheval tournera facilement deux mains, qu'il ne s'effarouchera plus lorsque l'on voudra le toucher, on commencera à lui monter sur le dos, d'abord sans le faire marcher, puis pour lui faire faire quelques pas. Si on le destine au trait, on l'attellera avec un cheval fait, et on le conduira par la bride jusqu'à ce qu'il puisse s'en passer; on l'habitue ainsi à avancer, à reculer, tourner, etc., en lui donnant au besoin de petits coups de gaule, mais avec beaucoup de douceur et sans le brusquer.

Ces diverses leçons doivent être données petit à petit, lentement, de manière à ne pas fatiguer ou impatienter le cheval; et il ne faut le faire passer de l'une à l'autre que lorsqu'il est bien confirmé dans les précédentes. Il faut en même temps lui parler, le flatter, ne le châtier que le moins possible, corriger cependant les mauvaises habitudes qu'il peut contracter, et n'exiger rien qui soit encore au-dessus de ses forces ou de son intelligence. Les chevaux qui sont rudoyés dès leur tendre jeunesse deviennent presque toujours rétifs, raminges et difficiles à gouverner; tandis que ceux qui ont été traités avec les ménagements nécessaires, ne donnent aucune peine à dresser.

L'âge auquel il convient de faire travailler les chevaux dépend des races, des climats, de la manière dont ils ont été nourris depuis leur enfance, et du genre de service auquel ils sont destinés. L'époque de la cessation de la croissance est en général celle qui doit servir de base. Mais on gagne toujours plus à attendre qu'à se hâter; les chevaux en sont plus forts, d'un meilleur service, et dureront plus longtemps. Les chevaux communs peuvent être mis au travail dès l'âge de trois ou quatre ans; mais les chevaux fins doivent être attendus cinq à six ans.

Les chevaux qui n'ont point été apprivoisés dès leur tendre jeunesse, restent assez souvent farouches au point de ne se laisser approcher que très-difficilement. On parvient quelquefois à les adoucir à force de patience et de ménagements: mais lorsque ces moyens sont insuffisants, il n'y en a pas de plus sûr que de leur laisser endurer la soif et la faim. — J. M. LEBEAUD.

Choses et autres.

L'Association de la presse de la Province de Québec. — Nous venons de recevoir de M. L. C. Bélanger, président de cette association, une lettre nous invitant à prendre part à la convention nationale du 24 juin et à participer aux fêtes qui doivent marquer cette réunion extraordinaire du peuple cana-